

17.00 crédits

Q1 et Q2

**Cette unité d'enseignement n'est pas accessible aux étudiants d'échange !**

Enseignants	Fabry Geneviève (coordinateur(trice)) ;
Langue d'enseignement	Français
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Thèmes abordés	Portant sur un sujet relatif aux langues et lettres modernes, orientation générale, le mémoire de master permet à l'étudiant-e de : • réaliser une synthèse d'une question scientifique donnée, • contextualiser une problématique en lien avec les connaissances actuelles, • exposer clairement les résultats de son travail.
Acquis d'apprentissage	A la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant est capable de : Le travail de fin d'études doit montrer l'aptitude de son auteur à exposer correctement les résultats d'un travail personnel, objectif et méthodique, dont la qualité n'est pas nécessairement liée à l'étendue. Le travail de fin d'études est, au même titre que les autres formes d'enseignement, un moyen de formation constitutif des programmes où il est prévu. Il s'agit d'un travail d'ampleur plus limitée qu'un mémoire, consistant en un status quaestionis d'une problématique de la discipline du master et pouvant être circonscrit en 1 an. En cas de cumul de deux masters: les exigences du mémoire, ainsi que les consignes du vademecum, restent inchangées. Toutefois, le promoteur du second mémoire peut prévoir quelques aménagements en fonction du premier sujet, mais la nature précise de ces aménagements est laissée à sa seule appréciation.
Modes d'évaluation des acquis des étudiants	Le Règlement des mémoires/TFE de la Faculté de philosophie, arts et lettres fixe les dispositions particulières applicables à l'ensemble des mémoires et TFE des programmes de la Faculté. La présente fiche complète ce Règlement dans les limites fixées par celui-ci. <u>Encadrement et composition du jury de TFE</u> Le TFE est supervisé par un promoteur ou une promotrice du programme ROGE. L'étudiant-e doit soumettre son sujet pour approbation au promoteur ou à la promotrice à la date prévue par le calendrier facultaire. Le TFE est rédigé dans une des langues du programme de l'étudiant (français, anglais, néerlandais, allemand, italien, espagnol), selon un choix validé par le promoteur ou la promotrice. Le jury du TFE est composé de deux lecteurs/lectrices : le promoteur ou la promotrice et une ou un autre lecteur, désigné par le jury de master (représenté, dans cette tâche de désignation, par la présidence de jury). <u>Soutenance orale</u> Le TFE fait l'objet d'une soutenance orale, dans la langue de rédaction du mémoire. La soutenance est un moment d'échange entre l'étudiant-e et les membres du jury. Les modalités pratiques de la soutenance sont communiquées à l'étudiant-e au plus tard le premier jour de la session à laquelle le TFE est inscrit. <u>Critères d'évaluation du TFE</u> La note finale prend en considération : • l'atteinte des objectifs fixés#; • la cohérence et la qualité générale du travail effectué (synthèse pertinente et bien documentée de la littérature scientifique, qualité de la démarche méthodologique et adéquation avec les objectifs, pertinence et bien-fondé de l'analyse et de l'interprétation) • la capacité à discuter de manière critique les choix méthodologiques et les conclusions du travail ; • la correction, la qualité et la pertinence de la formulation écrite ; • la qualité de la soutenance orale. Dans sa note finale, le promoteur ou la promotrice prend en compte également l'implication de l'étudiant-e et la régularité du travail fourni tout au long du master dans le cadre du TFE. En application de l'article 73 du RGEE, le jury peut s'opposer à l'inscription d'un-e étudiant-e au TFE dans le cas où l'étudiant-e n'aurait pas participé aux différentes étapes du dispositif pédagogique telles que détaillées ci-dessus et, a fortiori, si l'étudiant-e n'a pas suffisamment été en contact avec son promoteur/sa promotrice.
Méthodes d'enseignement	Interactions régulières avec le promoteur ou la promotrice. Les interactions ont lieu dans la langue de travail du TFE.

Contenu	Le travail de fin d'études poursuit les mêmes objectifs que le mémoire du master 120, mais porte sur une problématique plus limitée : il comptera minimum 50 pages (soit 125.000 signes espaces compris) de rédaction personnelle et originale (incluant bibliographie et notes, mais hors annexes).
Ressources en ligne	Le site Moodle « LELALmémoire » reprend les informations pertinentes à la rédaction d'un mémoire ou TFE en ELAL.
Bibliographie	/
Autres infos	Le mémoire est rédigé dans une des langues du programme de l'étudiant-e. Le travail de fin d'études n'est pas valorisable dans le cas d'un passage ultérieur au master 120.
Faculté ou entité en charge:	ELAL

Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Master [60] en langues et lettres modernes, orientation générale	ROGE2M1	17		